

# **Ryanair : Vols au dessus des lois**

---

Bruxelles, Marseille : le renoncement ?

# 1. Le procès oublié

---

Coup de force à Bruxelles

- En 2007, la justice belge suspecte des **aides européennes illégales**.
- Se cherchant un hub européen, Ryanair avait exigé le **tapis rouge**.
- Le gouvernement de la Région wallonne a accepté.
- La Wallonie et Ryanair ont créé **une société-bidon** (Promocy).
- Des **aides commerciales déguisées** vont transiter par **l'Île de Man**.

# Automne 2007, des policiers belges frappent à la porte de Ryanair...



Au 26, Duke Street, Douglas, IOM.

# Un paradis à portée de main



Flottant issu de la bourse irlandaise et new yorkaise.

**CAPITAL RESEARCH AND MANAGEMENT COMPANY**  
N°CRD 110885  
69,71% 13,4%

**BLACKROCK INVESTMENT MANAGEMENT (UK) LTD**  
N°02020394  
4,8%

**Michael Kevin O'LEARY**  
3,69%

**BAILLIE GIFFORD & CO**  
N° 142597  
5,0%

**MANNING & NAPIER ADVISORS LLC**  
N°CRD 105992  
3,4%

Sociétés de droit étranger de RYANAIR

- RYANAIR LIMITED**  
N°1904002-9
- RYANAIR LIMITED**  
N°25639073
- RYANAIR LIMITED OFICINA DE REPRESENTACI**  
N° W0071513F

GMS Professional Imaging Limited ne semble plus avoir de connexions avec le Holding.

**GMS PROFESSIONAL IMAGING LIMITED**  
N°IE218429

**Howard MILLAR**  
12,5%

**Michael CAWLEY**  
12,5%

Michael Cawley sera très certainement amené à être remplacé après l'AG de Mazine Ltd en Juin.

**RYANAIR.COM LIMITED**  
N° IE00240620  
100%

**FRC INVESTMENTS LIMITED**  
N° IE421125  
100%

**RYANAIR HOLDINGS PUBLIC LIMITED COMPANY**  
N°IE00244017  
100%

**RYANAIR LIMITED**  
N°IE00098679

**RYANAIR UK LTD**  
N°01917579  
100%

**EAST MIDLANDS TRAINING LTD**  
N°01917579  
100%

**PRESTWICK AERO LTD**  
N°04367774  
100%

Gérée par le trust Willis Administration (IOM) Ltd

**AVIATION PROMOTIONS (IOM) LIMITED**  
N° 099357C

**NETHERHILL**  
N° 010836V

Sociétés s'occupant (à Chypre) du leasing de Boeing 737

**AVIATION LEASING (IOM) LIMITED**  
N° 085623C

**IM AVIATION RENTAL (CYPRUS) LIMITED**  
N° HE88831  
99,9% 0,1%

**AVIATION FINANCE (IOM) LIMITED**  
N° 98967C

**IM AVIATION FINANCES (CYPRUS) LIMITED**  
N° HE120169  
99,9% 0,1%

**IM AVIATION RISK HOLDINGS (CYPRUS) LIMITED**  
N° HE168572

**CYMANCO SERVICES LIMITED**  
N° HE 11316

**AVIATION FINANCE AND LEASING S.A.R.L.**  
N° CHE-372.456.719

**FRC LATVIA LTD**  
N° 40103196256

**UAB FRC LT LTD**  
N° 302478920

**PROMOCYSA**  
N° 476396890

~~**NETHERHALL**  
N° 93035~~

**AVIATION FINANCE (IOM) LIMITED**  
N°098967C

Flottant issu de la bourse irlandaise.

**Denis P. O'Brien**  
3,8%

**GOVERNEMENT D'ABU DHABI**  
4,11%

**GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE D'IRLANDE**  
25,11%

**MAZINE LTD**  
N° IE449965  
75% 50%

**AIRPORT MARKETING SERVICES LIMITED**  
N°IE280190

**DARLEY INVESTMENTS LTD**  
N°IE432955  
100%

**COINSIDE LIMITED**  
N°IE00416367  
100%

**FR HANGARS LIMITED**  
N°IE425009  
100%

**AER LINGUS GROUP PLC**  
N°IE211168  
29,82%

- Grande-Bretagne
- Irlande
- Belgique
- Luxembourg
- Jersey
- Finlande
- Espagne
- Danemark
- Chypre
- Ile de Man
- Etats-Unis
- Ecosse
- Norvège
- Lituanie

Le 28 février 2014 Netherhall Ltd est dissoute et continue ses activités sous la forme de Netherhill Ltd - 010836V. Elle sera récupérée par le trust Willis & Administration qui facilitera le transfert.



www.alamy.com - FE9RP7

Michaël O'Leary  
Serge Kubla

2002



gettyimages

# ... A Douglas, les policiers pensent découvrir le siège opérationnel de Ryanair

Extrait de PV.  
Police. 2007

Devant l'absence de matériel informatique caractéristique (seuls étaient présents deux PC reliés à l'internet via modem), certifions nous êtres interrogé quant au site *Web Ryanair* supposé être localisé sur place. Mme Jacqueline EVANS, employée de longue date, nous a alors exposé que le site était géré en Irlande et que le seul rôle de la société mannoise au sujet du site Web avait été de facturer, à la demande de Dublin, notamment vers la *SA PROMOCY*, des montants lui dictés. La société mannoise se limitait à facturer des montants et ce sous couverts de libellés édictés par la maison mère *Ryanair*. Aux dires du personnel, *Aviation Promotion IOM Ltd* (anciennement *LeadingVerge.Com*) était une simple boîte aux lettres. Ce fait est confirmé notamment par l'exigüité des lieux et l'absence totale des documents contractuels, d'archives probantes, etc...

confirmé notamment par l'exigüité des lieux et l'absence totale des documents contractuels, d'archives probantes, etc...



BSCA

# Des pontes de Ryanair inculpés

Trois anciens dirigeants du Brussels South Charleroi Airport et deux responsables de Ryanair soupçonnés de faux et usages de faux

Le juge d'instruction France Baeckeland a inculpé au moins cinq personnes dans le dossier « Promocy », du nom de cette société créée en 2001 pour assurer la promotion du Brussels South Charleroi Airport et de la compagnie « low cost » Ryanair. Côté belge, Laurent Jossart, ancien administrateur-délégué de BSCA, l'ex-porte parole Pierre Fernémont et l'ex-administrateur Alain Belot ont été inculpés de faux et usages de faux. Côté irlandais, Michaël Cawley et Bernard Berger s'ajoutent à la liste.

Mise à l'information en 2004, l'affaire est passée à l'instruction en mars 2005 pour faux, usages de faux et abus de biens sociaux. La Justice soupçonnait en effet des « couacs » dans le système complexe de facturation de Promocy, passant par l'île de Man, paradis fiscal bien connu.

Sur base d'un accord passé en 2001, la société de promotion

La Libre Belgique, 15/10/2008, page/bladzijde 17

Aéroports régionaux - CHARLEROI

## BSCA/Promocy: cinq inculpations

- L'ex-patron du site et le porte-parole ont été inculpés pour faux et usage de faux.
- Deux dirigeants de Ryanair sont dans le même cas ainsi qu'un directeur de la Sowaer.
- Promocy, société conjointe de Ryanair et de BSCA, a été mise en veilleuse en 2006.

Rebondissement dans le dossier lié à l'installation de Ryanair à l'aéroport de Charleroi. En effet, selon nos informations, le juge d'instruction France Baeckeland vient d'inculper cinq anciens administrateurs de Promocy, du nom de cette société conjointe créée en 2001 par la compagnie aérienne irlandaise à bas tarifs et BSCA, la société gestionnaire de l'aéroport carolo. Sont visés par l'inculpation, en leur qualité d'administrateurs de Promocy, Laurent Jossart, ex-administrateur délégué, et Pierre Fernémont, ex-porte-parole de BSCA; Alain Belot, directeur général à la Société wallonne des aéroports (Sowaer); ainsi que deux responsables de Ryanair

Verge", une société de Ryanair dont le siège est à l'île de Man. "Leading Verge" gère notamment le site Internet de Ryanair et est d'ailleurs consolidée dans les comptes de Ryanair. Promocy était financée conjointement par

d'euros, finançant les connexions au site Internet de Ryanair (environ 2,5 millions) et les billets gratuits de Ryanair à raison de 30pc (3 millions d'euros).

"J'ai toujours trouvé que le montage de Promocy n'était pas

reverser des aides indûment perçues à Charleroi", nous a confié hier en réaction le ministre wallon André Antoine (CDH).

**Solde de 140 000 euros**

En effet, lorsqu'elle avait con-

mise en veilleuse pour des raisons fiscales et, aujourd'hui, elle affiche sur ses comptes un solde de 140 000 euros.

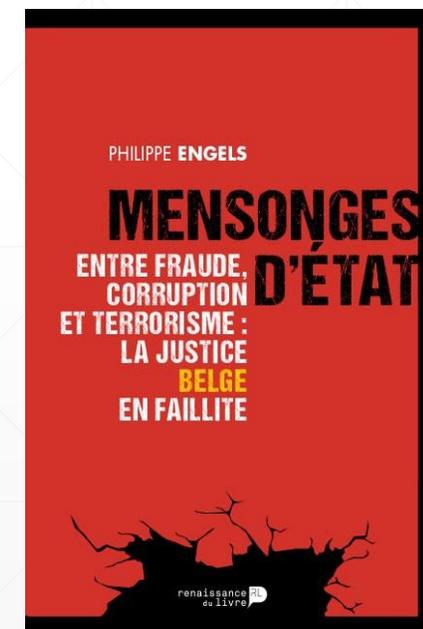
Surpris, certains des inculpés se défendent de toute malversation et soutiennent que tout a été fait dans la transparence. "Il y a un contrat entre Promocy et Leading Verge qui définit bien les prestations de cette dernière. Le système a été validé par la Commission européenne", nous a confié un des inculpés.

C'est en 2005 que la justice carolo s'était emparée du dossier Promocy. Des enquêteurs avaient entendu tous les protagonistes du dossier. Aujourd'hui, leur inculpation apparaît comme un désaveu du système cautionné par Serge Kubla (MR), ancien ministre wallon en charge de la Politique aéroportuaire. "Je n'ai rien à me reprocher. Promocy a été mise en place sur proposition de Ryanair et de nos avocats. Le système a été étudié à fond par le fisc et un bureau de consultation. Quant à sa gestion, je n'y suis pas impliqué et je ne sais pas ce que les responsables ont fait", nous a rétorqué Serge Kubla. Quant à la question de savoir si ce rebondissement ne risque pas de freiner Ryanair dans son développement à Char-



Un ouvrier enlève la représentation d'un avion Ryanair sur un bâtiment de l'Aéropole de Brussels South Charleroi Airport.

Huit ans plus tard, le dossier est... gelé



CONTRACT

**BETWEEN:** S.A Promocy,  
Corporate Head Office: 6041 – Charleroi, Aéroport, Building S.7  
Registered: Charleroi under number: XYZ  
Represented by:

Mr Laurent Jossart, Chairman,  
Mr Pierre Fernemont, Director  
Mr Bernard Berger, Director  
Mr Michael Cawley, CEO.

**AND:** Leading Verge.com Limited, an company based at Isle of Man,  
Registered under number: 99357  
Corporate Head Office, 26 Duke Street, Douglas, Isle of Man  
Represented by :

Mr Paul Suckling, Director.

**DATE:** January 31, 2002

**WHEREAS :**

- o Promocy S.A is a joint venture set up as of December the 19<sup>th</sup> 2001 by the airline Ryanair Limited, an Irish company, and the airport Brussels South Charleroi Airport S.A., a Belgian company.
- o Both parties of the joint venture pay to Promocy a marketing contribution of EUR 4 per passenger departing from the Charleroi airport.
- o RYANAIR is an Irish low cost airline operating all over Europe and merely flying to secondary and regional airports. Ryanair has a continental basis at Brussels South Charleroi Airport whereupon it presently operates 7 routes (Dublin since 1997, Stansted from 12 April 2001, and the other ones, i.e. Glasgow, Shannon, Venice, Pisa, Carcassonne from 26 April 2001). Ryanair plans further development at Brussels South Airport in near future and additional routes are intended to be progressively launched over the coming IATA seasons.

Un contrat douteux

Des preuves d'infractions

L'audace d'une juge

Face au chantage à l'emploi

Au cœur d'une Europe dérégulée

# 2. Les pilotes au camping

---

Coup de force (autoritaire) à Marseille

# Une audace policière, il y a six ans



## Il est 23h35, le mardi 16 février 2010.

- Le commandant de bord G.L. s'apprête à récupérer sa Mercedes Classe C de leasing, qui l'attend sur le parking de l'aéroport Marseille-Provence.
  - Il pilotait un Boeing 737 qu'il a ramené sans encombre d'une autre ville méditerranéenne.
  - Il ne connaît pas l'identité de son co-pilote.
  - A l'aéroport, l'emplacement de parking de G.L. a subi de « multiples surveillances physiques ».
  - Il apparaît que la carte d'abonnement n°3542 a été utilisée à 173 reprises en 2007 et à 175 reprises en 2008.
  - Le chef d'équipage est inconnu auprès de la Caisse d'allocations familiales des Bouches du Rhône ou de l'Urssaf.
-

**- Avez-vous un contrat de travail en langue française ?**

*Non, il est rédigé en anglais.*

**- Quel est le montant de votre salaire?**

*Je perçois entre 5.500 et 6.000 euros par mois en fonction des primes. Ce salaire est viré sur un compte irlandais. Cela m'oblige à effectuer un virement sur un compte français.*

**- En cas de maladie ou d'hospitalisation en France, comment faites-vous ?**

*Je n'ai jamais été malade ni hospitalisé.*

**- Cotisez-vous pour votre retraite ?**

*Non.*

**- Dans quel pays payez-vous vos impôts sur le revenu ?**

*En Irlande.*

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>	<b>PROCÉDURE ENQUETE PRELIMINAIRE</b> ----- <b>BORDEREAU D'ENVOI DES PIÈCES DE LA PROCÉDURE</b>		
Sous Direction de la Police Judiciaire			
<b>OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL</b>			
<b>PV N° 1073/2009 BGTA MARSEILLE PROVENCE</b>			
<h1>LE PERSONNEL RYANAIR</h1>			
<u>Objet de la procédure :</u>  Travail dissimulé par dissimulation d'activité.		<b>PIECE</b>	<b>E 93</b>
			
<b>NUMERO D'ORDRE</b>	<b>DÉSIGNATION DES PIÈCES</b>		
<b>E93</b>	Fiche synthèse		

# Les faits reprochés

PV  
Octobre 2009  
Gendarmerie nationale

GENDARMERIE NATIONALE  
Direction Générale de la Gendarmerie Nationale  
Sous-Direction de la Police Judiciaire  
Office central de lutte contre le travail illégal

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
1<sup>ère</sup> ARRONDISSEMENT  
009587 02 NOV 2009

Le vendredi 16 octobre 2009 à 08 heures 20 minutes  
Nous soussigné capitaine Degly Guillaume et lieutenant de police Arber Paris Officiers de Police Judiciaire en

PARQUES

517

Sur la base des articles L1262-3 du code du travail et R330-2-1 du code de l'aviation civile, la situation de la compagnie Ryanair pourrait établir un défaut d'établissement, entraînant les infractions de travail dissimulé par dissimulation d'activité et de salariés, et d'infractions connexes du code du travail.

En effet, de la mission d'évaluation effectuée, il apparaît que la société Ryanair ne dispose pas d'établissement sur le territoire français. Malgré cela :

- Cette compagnie dessert une trentaine de destinations sur le territoire français avec des liaisons franco-françaises.
- Elle occupe des locaux type modulaire sur le site de Marseille MP2, présenté comme base d'exploitation de la société en France.
- Un chef d'escale, Pierre BOGART, représenterait la société sur la plateforme de Marseille MP2.
- Quatre avions sont basés chaque nuit sur Marseille MP2.
- Les salariés de Ryanair seraient tous sous contrat irlandais, certains seraient résidents français.

Dès lors cette mission d'évaluation a permis de mettre en évidence de multiples manquements liés à

(2) - Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'Aix en Provence  
[ ] -  
[ ] -  
[1] - Brigade de gendarmerie des transports aériens de Marseille Provence  
[1] - Archives Office central de lutte contre le travail illégal

Signature(s)  
Le Lieutenant-Colonel MASCARO  
commandant l'Office central de lutte contre le travail illégal à ARQUEL

# Tout ceci débouche sur un 1<sup>er</sup> jugement, à Aix

 Journal

**LE FIGARO · fr**  
**économie**

 Suivre

Conjoncture | Le Scan Eco |  Bourse | Tech & Web |  Immobilier | **Décideurs** | 

LE FLASH ECO

15h41 Energie renouvelables: la France recule au classement des pays les plus attractifs



Tout le flash ▶

## Ryanair condamné à payer 10 millions d'euros pour travail dissimulé

 > **ECONOMIE** > **ENTREPRISES** Par  Géraldine Russell | Mis à jour le 02/10/2013 à 17:42 | Publié le 02/10/2013 à 15:08

# La riposte s'organise aussitôt

## INTERNAL MEMO

---

From: David O'Brien  
To: All Pilots  
Date: 29<sup>th</sup> July 2013

3. *"Pending court cases"* in France, Italy and the UK will not affect contractual arrangements of Ryanair and/or Brookfield. While we expect to lose the Marseille case (and we will then appeal it) it will have no effect on our temporary summer operation at Marseille or the crews who temporarily operate there.
-

# Mais les autorités françaises insistent...



The image shows a screenshot of a tweet from the official Twitter account of the French Gendarmerie Nationale (@Gendarmerie). The tweet is in French and contains a red exclamation mark icon followed by the text: "Enquête pour fraude et travail dissimulé: les locaux de #Ryanair perquisitionnés par l'OCLTI à l'aéroport de #Marseille-Provence". The tweet has 33 retweets and 12 likes. Below the tweet, there are icons for reply, retweet, like, and a menu. The background of the tweet is white, and the overall background of the slide is a light gray grid.

 **GendarmerieNationale**   
@Gendarmerie

  Follow

**!** Enquête pour fraude et travail dissimulé:  
les locaux de **#Ryanair** perquisitionnés par  
l'OCLTI à l'aéroport de **#Marseille-Provence**

 View translation

RETWEETS: **33**    LIKES: **12**



10:34 AM - 21 May 2014

# ... Et la condamnation est confirmée en appel



The image is a screenshot of a news article from the website Le Monde.fr. At the top, there is a navigation bar with a home icon and several category tabs: INTERNATIONAL, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, ÉCO, CULTURE, IDÉES, PLANÈTE, SPORT, SCIENCES, and PIXELS. Below this, the main section is titled 'Économie' in a large, stylized font. Underneath the title, there is a sub-navigation bar with a red tab labeled 'ÉCONOMIE' and several sub-topics: Les données du "Monde", Monde, Entreprises, Bourse, Argent, Immobilier, and Emploi. The main headline of the article is 'Ryanair condamnée en appel à verser 8,3 millions d'euros de dommages et intérêts pour « travail dissimulé »'. At the bottom of the article, there is a small line of text: 'Le Monde.fr avec AFP et Reuters | 28.10.2014 à 14h28 • Mis à jour le 28.10.2014 à 16h23'.

INTERNATIONAL POLITIQUE SOCIÉTÉ ÉCO CULTURE IDÉES PLANÈTE SPORT SCIENCES PIXELS

## M Économie

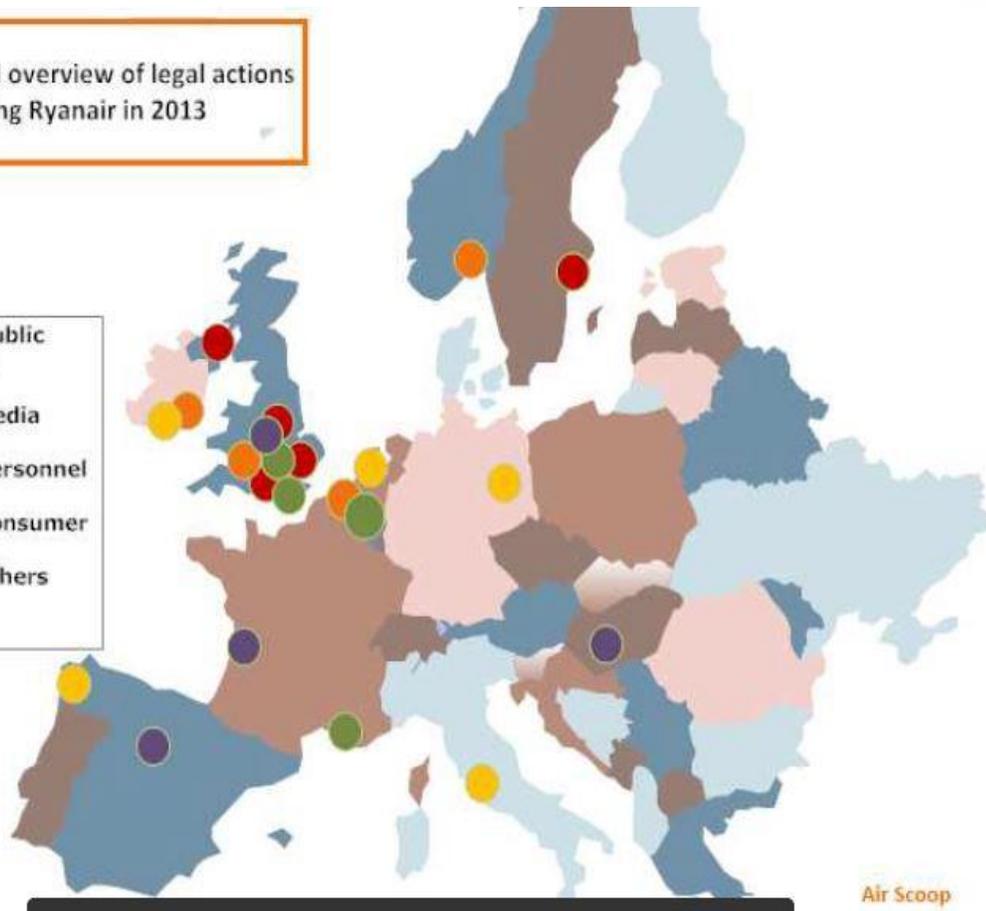
ÉCONOMIE Les données du "Monde" Monde Entreprises Bourse Argent Immobilier Emploi

### Ryanair condamnée en appel à verser 8,3 millions d'euros de dommages et intérêts pour « travail dissimulé »

Le Monde.fr avec AFP et Reuters | 28.10.2014 à 14h28 • Mis à jour le 28.10.2014 à 16h23

A geographical overview of legal actions involving Ryanair in 2013

- : Ryanair vs public authority
- : Ryanair vs Media
- : Ryanair vs Personnel
- : Ryanair vs Consumer
- : Ryanair vs Others



Une intransigeance

Des preuves

L'audace  
policière/judiciaire

Face à l'imagination  
irlandaise

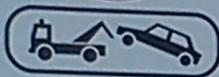
Au cœur d'une Europe  
ambiguë

# Happy End ?

---

Qui perd gagne

# Bienvenue à Marina Plage



Sauf livraisons



Pour des raisons de sécurité  
liées à la présence  
des animaux domestiques du monde,

**Chiens interdits**  
même tenus en laisse.

**PROPRIÉTÉS  
PRIVÉES**

**Accès réservé aux riverains et aux clients du marina**  
LE STATIONNEMENT AUX BORDS DE LA ROUTE EST INTERDIT, SOUS PEINE D'ENLÈVEMENT.  
L'UTILISATION DES PARKINGS EST OBLIGATOIRE.

REGLEMENT INTERIEUR

REGLEMENT INTERIEUR

REGLEMENT INTERIEUR

REGLEMENT INTERIEUR

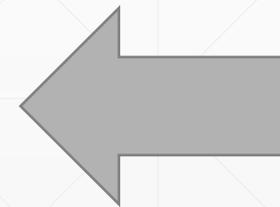
MARINA PLAGES  
TERRAIN PRIVE

REGLEMENT INTERIEUR





Marianne, 20 juin 2014





**FRANCE**  
SOCIAL

# RYANAIR PLANQUE SES PILOTES AU CAMPING!

Condamnée pour travail dissimulé, la compagnie irlandaise poursuit sa partie de cache-cache avec la justice française. "Marianne" a retrouvé ses personnels navigants... dans des mobile-homes de Vitrolles ! Le "low cost" pour tous. Au mépris du droit social ?

PAR PHILIPPE ENGELS

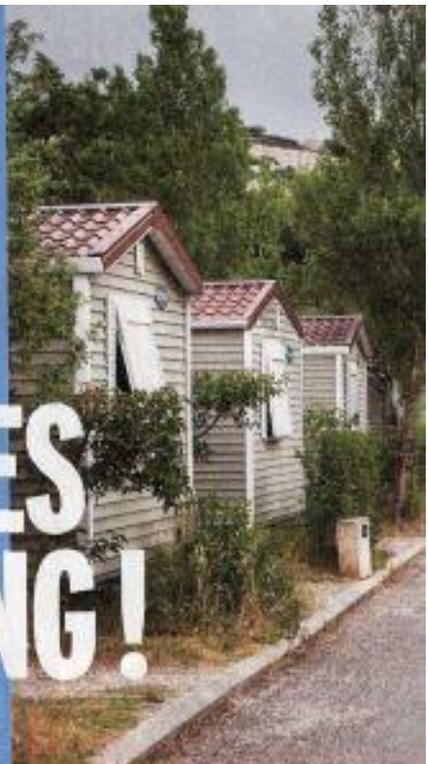


Illustration de l'auteur pour "Marianne"

**D**es châteaux et des dromadaires pompés dans un enclos, des ouvriers pinceau en main qui repeignent une aire de jeux à l'approche de la haute saison et... de pauvres pilotes et hôtesses de Ryanair en quête d'un peu de repos. Bienvenue au camping de Marina Plage, à Vitrolles. Un « hôtel de plein air », indique l'écriteau. À l'entrée, une boutique et une petite ménagerie, comme dans les cirques. Dans les allées, des enfilades de mobile-homes posés sur des porcs. De la petite plage de cailloux, en contrebas, on aperçoit à droite les cheminées éteintes de la raffinerie de Berre-l'Étang, à gauche la tour de contrôle de l'aéroport Marseille-Provence et son terminal MP2 dédié aux vols low cost.



Une histoire sans morale ?